

LE PROJET

Nature : Construction neuve Réhabilitation de l'existant

Réalisation :
• Nom de l'installateur prévu : Tél. :
adresse :

Caractéristique de l'immeuble :
 Local professionnel Autre usage (préciser)
 Résidence principale Résidence secondaire

Nombre de chambres : Nombre d'usagers prévus :

CARACTERISTIQUES DU PROJET

(pièces à joindre au dossier)

Plan de masse :

Schématiser le plus clairement possible :

- L'habitation
- La sortie des eaux usées de la maison
- Le prétraitement (fosse toutes eaux ...) et les 2 ventilations associées
- Le traitement et, le cas échéant, le rejet des eaux traitées
- L'évacuation des eaux de pluies
- La végétation (arbres, haies, jardin potager, ...)
- Les bâtiments annexes (garages, piscine, ...)
- Les surfaces imperméables ou destinées à l'être (terrasses, allées, ...)
- Les puits, captages ou forages utilisés en alimentation d'eau potable
- Les cours d'eau, fossés, mares, ...
- Les voies de circulation des véhicules

Plan en coupe :

Schématiser le plus clairement possible : l'emplacement de votre logement, de la fosse, du préfiltre, du bac à graisse, du dispositif de traitement, l'évacuation des eaux pluviales.

L'INSTALLATION

Le terrain

- Superficie totale de la parcelle :
- Superficie disponible pour l'assainissement :
- Le terrain est-il desservi par un réseau d'eau potable ? Oui Non
- Pente du terrain prévu pour l'assainissement : < 5 % entre 5 et 10 % > 10 %
- Présence d'un captage d'eau (puits ou forages) à proximité des ouvrages : Oui Non
Est-il destiné à la consommation humaine ? Oui Non Ne sait pas
Si oui, distance par rapport au dispositif : m
- Destination des eaux pluviales :

Rappel : le rejet des eaux pluviales vers le dispositif d'assainissement est interdit.

ETUDES REALISEES SUR LE TERRAIN

Nature du sol

- Nature du terrain à 50 cm de profondeur : terre végétale sable, gravier limon, argile rocher
- Le sol est-il favorable au traitement des eaux usées (infiltration) ? Oui Non Ne sait pas
- Une étude de sol à la parcelle permettant de définir la filière d'assainissement a-t-elle été réalisée ?

LA FILIERE

Le dispositif de prétraitement

- Destination des eaux ménagères (cuisine, salle de bain...)?
- Destination des eaux vannes (WC)?
- Volume de la fosse (toutes eaux ou septique) en m³?
- Type de fosse (marque, matériaux)?
- Est-il prévu 2 ventilations hautes : - une avant la fosse ? Oui Non
- une après la fosse ? Oui Non
- Le filtre indicateur de fonctionnement (préfiltre) est-il incorporé à la fosse ? Oui Non
- Est-il prévu un bac à graisse (obligatoire lorsque la fosse est située à plus de 10 m de la sortie des eaux usées ménagères, le bac à graisse étant situé à moins de 2 m de l'habitation) ? Oui Non
Si oui, volume : Litres
- Autre :

Le dispositif de traitement :

- Type de dispositif :

Rejet par infiltration dans le sol :

- Tranchées d'épandage à faible profondeur
- Nombre de tranchées :
- Longueur totale des tranchées : m

- Lit filtrant non drainé à flux vertical Surface : m²
- Tertre d'infiltration
- Lit d'épandage

Rejet vers le milieu hydraulique superficiel :

- Lit filtrant drainé à flux vertical enterré Surface : m²
- Lit filtrant drainé à flux vertical surélevé Surface : m²
- Lit filtrant drainé à flux horizontal Surface : m²

Autres :

- Filtre compact Surface : m²
- Filières dérogatoires : Surface : m²

- Un rejet des eaux traitées est-il prévu (filière drainée) ? Oui Non

Si oui, type d'exutoire :

Avez-vous une autorisation écrite de déversement du gestionnaire de l'exutoire ? Oui Non

Si oui, la joindre au dossier

Distances de sécurité :

Le dispositif de traitement est-il :

- à plus de 5 m de l'habitation
- à plus de 3 m des limites de la parcelle
- à plus de 3 m d'un arbre
- à plus de 35 m d'un point de captage d'eau potable

ENGAGEMENT DU PROPRIETAIRE

Le pétitionnaire se porte garant, sous sa responsabilité, que l'installation sera établie dans son intégralité, conformément au projet tel qu'il aura été accepté, et conformément à la réglementation en vigueur.

La date prévisionnelle d'achèvement des travaux devra être signalée à la Mairie ou au technicien chargé du contrôle et l'installation ne pourra être recouverte qu'après avis sur sa conformité.

A
Le
Signature

La prestation de contrôle de conformité (conception et réalisation) sera facturée au pétitionnaire par le Syndicat Intercommunal d'Épuration des Eaux Usées de la Région de Grisolles pour un montant de 300 €.

AVIS TECHNIQUE PROPOSE PAR LE CONTROLEUR SUR LE PROJET

Visite effectuée sur site le

Avis favorable

Avis défavorable

Observations du contrôleur :

.....
.....
.....

A
Le
Nom et signature :

DECISION DU MAIRE DE LA COMMUNE SUR LE PROJET

Avis favorable

Avis défavorable

Commentaires :

.....
.....
.....

A
Le
Le Maire

Syndicat Intercommunal d'Épuration des Eaux Usées de la Région de Grisolles

Service Public d'Assainissement Non Collectif

S.I.E.E.U.R.G

Mairie de ST RUSTICE

28 allée Amandiers

31620 ST RUSTICE

DEMANDE D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

(contact direct VEOLIA EAU M. SEFIANI 0625252035 ou M. BORIE 0616925699)

Toute installation d'un dispositif d'assainissement non collectif doit faire l'objet d'une demande auprès de la mairie où se situe l'habitation concernée (arrêtés du 6 mai 1996).

Le propriétaire doit remplir cette demande le plus clairement possible et déposer le dossier complet en mairie.

Numéro de dossier :
Numéro du permis de construire :
Section et numéro du cadastre du projet :

Date de la demande :/...../.....
Date de la demande de permis de construire :/...../.....

Nom et prénom du propriétaire :
Adresse :
Code postal : Commune : Tél. :

Nom et prénom de l'utilisateur (si différent du propriétaire) :

Adresse de la parcelle :
Code postal : Commune : Tél. :

Pièces à fournir par le propriétaire :

- Le présent formulaire dûment complété
- Plan de situation de la parcelle
- Plan de masse du dispositif au 1/200 ou 1/500 sur base cadastrale
- Plan en coupe du dispositif au 1/200 ou 1/500
- Compte rendu de l'étude de sol le cas échéant
- Etude de définition de la filière d'assainissement non collectif, le cas échéant, comprenant :
 - Le prétraitement : fosse toutes eaux, fosse septique, bac à graisse, préfiltre, poste de relevage...
 - Le dispositif de traitement : tranchées d'épandage, filtre à sable, ...
 - Le mode d'évacuation des eaux traitées